



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Faculté de médecine
Département de pathologie et biologie cellulaire**

Microprogramme 2-512-6-0
et

Maîtrise 2-512-1-0, option
Pathologie moléculaire et médecine personnalisée

**PLAN DU COURS PBC 6043
Procédés et méthodes en histopathologie**

Trimestre :
Automne 2016

Responsable:
Dr Louis Gaboury, M.D., Ph.D., FRCP(C)
louis.gaboury@umontreal.ca

Les collaborateurs :

Dr Louis Gaboury
Dre Dominique Trudel
Dr Benjamin Ellezam
Dr Louis Lamarre
Dre Lilia Maria Sanchez
Dre Roula Albadine
Dre Léonie Beauchamp
Dr Jérémie Berdugo
Dre Liza Boucher

TGDE: Leonardo Torres Wicttorff:
leonardo.felipe.torres.wicttorff@umontreal.ca

DESCRIPTION DU COURS

Le cours PBC 6043 est un cours sur les notions fondamentales concernant les spécimens tissulaires, depuis le prélèvement jusqu'à l'obtention d'un diagnostic histologique. Leçons théoriques assorties de travaux pratiques dans les plateformes technologiques et laboratoires de recherche spécialisés participants. Ce cours sera donné par un groupe de professionnels qui travaillent dans les centres de recherches affiliés à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif principal est de fournir une connaissance de base des spécimens tissulaires, des notions élémentaires concernant la manipulation des échantillons et une initiation aux méthodes d'analyse utilisées en histopathologie.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques communs à l'ensemble des activités de ce cours sont de:

1. Le cours comprend une série de notions portant la transformation d'un échantillon primaire depuis le prélèvement jusqu'au diagnostic histologique;
2. Les leçons théoriques et pratiques porteront sur les sujets suivants : Anatomie macroscopique appliquée, état frais, prélèvement d'un échantillon secondaire, Ischémie, autolyse, fixation, circulation, inclusion, coupes au microtome, colorations de base, utilisation du microscope, histologie des tissus épithéliaux et mésenchymateux;
3. principe d'interprétation, lésion cellulaires élémentaires, artéfacts, résolution de problèmes et contrôle de la qualité.

ÉVALUATION

Deux examens théoriques de 30% et 70%. Aussi, une note pourrait être attribuée à la participation aux travaux pratiques ou travaux de groupe, s'il y a lieu. De plus, 5% de la note finale tiendra en compte les fautes de français écrit.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théorique de 3 crédits en 15 sessions en salle de cours avec une série de travaux pratiques en lien avec les notions acquises. Les travaux pratiques se dérouleront dans les plateformes technologiques et les laboratoires de recherche spécialisés participants.

BIBLIOGRAPHIE

- Des notes de cours
- protocoles et références bibliographiques pertinentes seront fournis à l'étudiant pour chacune des activités proposées
- Autres références de lectures seront proposées

HORAIRE ET PLAN DE COURS

TRIMESTRE AUTOMNE 2016					
1-Jeudi	01-09-2016	13h00 à 16h00	Principes d'anatomie générale et survol de la préparation des spécimens	Dr L. Gaboury	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
2-Lundi	12-09-2016	13h00 à 16h00	Éthique et législation de l'utilisation des tissus en recherche	Dre D. Trudel	Salle : 3123 Dép. Patho - St-Luc
3-Mardi	20-09-2016	13h00 à 16h00	Principes de macroscopie/état frais/préparation des échantillons de bio banque	Dre L. Boucher	Salle : 3123 Dép. Patho - St-Luc
4-Lundi	26-09-2016	09h00 à 12h00	Principes de fixation et artefacts associés	Dr L. Gaboury	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
5-Lundi	03-10-2016	13h00 à 16h00	Principes de coupes (microtome et cryostat) et artefacts associés	Dr L. Gaboury	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
Lundi	10-10-2016		ACTION DE GRÂCE		
6-Lundi	17-10-2016	13h00 à 16h00	Colorations de base et artefacts associés	Dr L. Gaboury	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
7-Mardi	18-10-2016	13h00 à 16h00	Examen Intra I (30%)	Dr L. Gaboury	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
Lundi au vendredi	24-10-2016 28-10-2016		PÉRIODE D'ACTIVITÉS LIBRES		
8-Lundi	31-10-2016	13h00 à 16h00	Utilisation du microscope et identification des structures de base	Jérémie Berdugo	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
9-Lundi	07-11-2016	13h00 à 16h00	Lésions élémentaires: néoplasie	Roula Albadine	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
10-Lundi	14-11-2016	13h00 à 16h00	Lésions élémentaires: inflammation, nécrose	Lilia M Sanchez	Salle : 3123 Dép. Patho - St-Luc
11-Lundi	21-11-2016	13h00 à 16h00	Procédés associés au matériel hématologique	Dr Louis Lamarre	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
12-Lundi	28-11-2016	13h00 à 16h00	Procédés associés au matériel cérébral et neuromusculaire	Dr Benjamin Ellezam	Local : 5932, 5 ^e étage, bloc 9, H. Ste-Justine
13-Lundi	05-12-2016	13h00 à 16h00	Principes directeurs de contrôle de qualité	Dr L. Beauchamp	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
14-Lundi	12-12-2016	13h00 à 16h00	TP : révision de la matière et préparation examen final	Dr L. Gaboury	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry
15-Lundi	19-12-2016	13h00 à 16h00	Examen final (70%)	Dr L. Gaboury	Salle : N833 Pav. Roger-Gaudry

Note : Les dates peuvent être sujettes à changement, ainsi que le local de classe.

Renseignements utiles

Règlement des études de cycle supérieur

Retard dans la remise des travaux (article 32), plagiat et fraude (article 37)

Les pénalités de retard et la politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université. L'étudiant se doit d'être très vigilant à l'égard du plagiat particulièrement lorsqu'il utilise des **sources d'informations** autant dans le cadre d'un travail écrit que d'un examen. Vous êtes invités à consulter le document qui suit pour mieux comprendre la manière de citer ou d'utiliser un texte ou une partie de texte afin d'éviter de vous placer dans une situation de plagiat. Le sens de plagiat peut varier d'un pays à l'autre. Dans le cadre du présent cours, les indications de l'Université de Montréal à l'égard du plagiat prévalent sur toute autre définition ou sens donné au plagiat.

Politique relative aux examens différés (article 51 et 97)

La mention F* est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable de programme en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical. Toute demande d'examen différé présentée après le temps prescrit à cet effet sera automatiquement rejetée à moins d'un motif indépendant de la volonté de l'étudiant (ex. situation de coma, etc.).

Outil pédagogique

Le Guide de présentation d'un travail écrit publié par la Faculté de l'éducation permanente vise à faciliter l'encadrement au regard du respect des normes de présentation et de l'utilisation des sources bibliographiques, contribuant ainsi au développement d'habiletés transférables.

<http://fep.umontreal.ca/documents/pdf/guidepresentation.pdf>

Studium

Le site Internet Studium des cours est mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université. Les étudiants ont accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connections Internet.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Pour obtenir un UNIP, voir les indications à l'aide du lien Internet suivant :

<http://www.etudes.umontreal.ca/dossier/unip.html>

Autres informations utiles

- 20 septembre : Date limite pour la modification d'un choix de cours ou l'annulation sans frais d'un cours. (À moins qu'une autre date ne soit inscrite à l'horaire du cours.)
- 11 novembre : Date limite pour l'abandon du cours - avec frais.
(À moins qu'une autre date ne soit inscrite à l'horaire du cours.)

Ces dates sont présentées sur le site de l'UdeM :

<http://www.etudes.umontreal.ca/calendrier/index.html>

L'absence « non justifiée » lors d'une évaluation entraîne malheureusement un échec. Étant donné que les dates des évaluations sont connues à l'avance par l'étudiant, ce dernier a la responsabilité d'aviser la responsable du programme « avant l'évaluation » afin de prendre entente. Ces éléments sont précisés aux articles 30 et 31 des Règlements pédagogiques de cycles supérieurs.

Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant

www.csedc.umontreal.ca/apprentissage/;

Centre de communication écrite

www.cce.umontreal.ca/;

Direction des bibliothèques

www.bib.umontreal.ca/a-propos;

Aide à la persévérance scolaire offert à la FEP.

Monsieur Pierre Cantin, 514-343-6111, poste 7443.

Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap : www.bsesh.umontreal.ca

Enregistrement du cours

L'enregistrement du cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours.

L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.